

1. Bilan de la rentrée 2023

a. Ecole

Au niveau des personnels, nous avons 28 enseignants (dont 3 Rased) et 8 AESH pour l'accompagnement des enfants porteurs de handicap. Une nouvelle AESH (mme Lengliz) a rejoint l'équipe ce jour. Elle sera à temps partiel sur l'école.

Il y a 6 ATSEM pour la maternelle.

Nouveaux enseignants dans l'école :

- ✓ Lucile ROLIN – CM1-CM2/Cham
- ✓ Anais FERNANDES – CE2 (remplace mme Valle durant son absence)
- ✓ Florent LABBE – UPE2A
- ✓ Alexandre BUGAUD (complément d'Emilie Alfano) – CP
- ✓ Laureline CHAVAND (complément de Céline Cerdeira et Sylvana Valle) – CP – CE2
- ✓ Gamze YILMAZ (complément de Stéphanie Putod) – CM2

L'école accueille 371 élèves (au jour du conseil), répartis en 19 classes de la manière suivante :

Cycle 1 (6 classes) – 123 élèves	Cycle 2 (9 classes) – 147 élèves	Cycle 3 (4 classes) – 101 élèves
TPS : 0 PS : 46 MS : 30 GS : 47	CP : 54 CE1 : 44 CE2 : 49	CM1 : 59 CM2 : 42

Pour les CP et CE1, l'organisation est inchangée par rapport à l'an dernier : des groupes de 12 à 15 élèves avec un enseignant.

Nouveauté pour les GS qui passent en dédoublé cette année : 3 groupes de 16 élèves

L'école accueille toujours un RASED complet ainsi que la structure UPE2A.

- L'UPE2A est un dispositif d'aide pour les enfants nouvellement arrivés en France, aide dans tous les domaines et notamment dans la langue française. Ils sont scolarisés dans leur classe, et ont des temps de travail avec monsieur LABBE selon un emploi du temps défini avec l'enseignant Le travail s'effectue en groupes de besoin. Il y a actuellement 9 élèves accueillis.

- Au niveau du RASED

o Madame Jonac est chargée de l'aide à dominante pédagogique, aide scolaire pour l'élève, elle travaille avec les CE2/CM1/CM2 en groupes de besoin ou en atelier dans les classes (lecture ou maths).

o Monsieur Saderne est chargé de l'aide à dominante relationnelle, pour tout ce qui concerne la relation de l'enfant à l'école, devenir un élève. Il travaille avec des petits groupes d'enfants, ou en individuel.

o Monsieur Rabut est le psychologue de l'Éducation Nationale pour tout ce qui concerne la vie d'enfant à l'école, situation de handicap, dossier MDPH, orientation.

Monsieur Saderne et monsieur Rabut travaillent avec les enfants de la PS au CM2.



En 2022-2023, 92 élèves de l'école Berlioz ont été accompagnés par un personnel du Rased.

Ils sont disponibles pour des réunions avec les familles, réunions pour les besoins de chaque élève, aide aux enseignants (outils pédagogiques).

Les parents peuvent contacter directement les personnes du RASED mais celles-ci se rapprocheront de l'enseignant avant de donner une réponse. L'aide est demandée par les enseignants pour les besoins de l'enfant à l'école.

Monsieur Durand précise que les membres du Rased sont systématiquement invités aux équipes éducatives.

- Classe CHAM : CM1/CM2 mme Rolin. 24 élèves, le travail musical est mené en lien avec le conservatoire de Saint-Priest
- En revanche, pas de cours EILE cette année.

b. Bilan des élections de parents

Cette année 27,11 % de participation aux élections, soit 9 points de plus qu'en 2022

Monsieur Durand remercie les 10 parents candidats et élus à cette élection pour leur engagement au service des familles de l'école.

Pour l'élection, vote uniquement par correspondance. Pour l'année prochaine, il faudra retravailler la notice explicative afin qu'elle soit plus claire.

c. Périscolaire

4 temps d'accueil :

- Matin 15 élèves inscrits
- Midi : 140 élèves d'élémentaire / 60 de maternelle
- Soir : 20 élèves de maternelle / 50 d'élémentaire

Pas nombreux en ce début d'année car les parents ayant un reliquat non payé auprès de la ville ne pouvaient pas inscrire leurs enfants sur les temps du périscolaire.

Projets sur le périscolaire :

Traitement des déchets = Association des « Alchimistes » : Les déchets sont transformés en engrais, via le compost

Activités :

- Maternelle: Baby yoga / Anglais / HipHop
- Élémentaire : Ultimate, théâtre, graphothérapeute (cp, ce1), danse

Les élèves choisissent leur activité.

Semaine du handicap du 20 au 24 novembre

Ateliers sensibilisation « Handysport » la semaine du 20 novembre

2. Travaux / sécurité

a. Travaux réalisés durant l'été

- Evacuation des eaux de pluie. Cela est efficace, sauf dans la cour maternelle, où il reste une flaque, certes réduite par rapport à avant l'intervention.
- Isolation thermique des bâtiments
- Eclairages LED des salles

- Peinture préau élémentaire

Monsieur Durand, au nom de l'école, remercie la ville pour ces travaux entrepris. Il rappelle à cette occasion, qu'il est indispensable qu'il soit informé du démarrage et de la durée des travaux.

b. Demands présentées lors du conseil

Il n'y a pas de représentant de la ville ce soir, les réponses ont été apportées par courriel au directeur, qui recontactera les services suite à ce conseil d'école.

- Brise vue / végétalisation de l'espace vert côté maternelle

La végétalisation est prévue cet hiver le long du boulevard des Roses.

Nous maintenons la demande de brise vue au niveau du bâtiment modulaire, rue Garibaldi.

Nous demandons également une intervention au niveau de la cour élémentaire afin de mettre une haie végétale ou des brise-vues pour séparer de la rue.

- Volets bloqués

La société MAPALI est passée sur site pour constater et commander les pièces à change. M. Durand regrette de ne pas avoir été informé de cette intervention.

- Accès internet dans le bâtiment maternelle

Le service éducation interroge le service informatique qui reviendra vers vous pour une réponse.

M. Durand précise que M. Maurin, directeur du service informatique est passé début juillet pour faire un état des lieux. Il va relancer le service pour voir où nous en sommes sur cette question.

- Alarme intrusion PPMS

Pas de réponse de la ville sur cette demande déjà évoquée lors d'un précédent CE. Il est nécessaire d'avoir un système d'alerte qui prévienne en même temps l'ensemble du groupe scolaire (bâtiments élémentaire, maternelle, cantine, PEF, gymnase, cours, plateau EPS).

Ce type de système a été installé dans d'autres communes de la Métropole (Villeurbanne notamment), et c'est très pratique et efficace. En effet, aujourd'hui, la personne qui donne l'alarme n'a pas de moyen de prévenir tout le monde à la fois...

- Plateau EPS

Il est nécessaire de refaire le tracé des lignes sur le terrain, et de remettre du sable dans le bac.

- Divers

Certains porte-manteau sont à refixer rapidement.

Les parents demandent à ce que soit déplacé le parc de stationnement à vélos à un endroit plus pratique.

Des lumières ne fonctionnent pas au niveau de l'escalier central du bâtiment élémentaire.

3. Projets 2023/2024

✓ **Projet d'école**

- CAP 2 : 100% de nos élèves écrivent un texte long en respectant les régularités orthographiques de base à l'entrée de la 6ème

- Mise en place d'une gazette régulière.

- CAP 8 : 100% de nos élèves sont éduqués physiquement et socialement dans le souci du vivre ensemble et contre le harcèlement

- Mise en place du protocole Phare : voir point suivant

- Projets REP. Le contrat de réseau REP a été réécrit et il y a 3 grands axes :
 - Améliorer le partenariat avec les parents
 - Améliorer les compétences des élèves en lecture et en écriture
 - Améliorer les compétences des élèves à l'oral.

Pour atteindre ces compétences plusieurs actions sont déclinées dans les écoles :

- Action d'un monde à l'autre (8 séances de janvier à mars, classe PS Mme Simon) autour de la lecture
 - Peut-être la remise en place d'un café des parents
 - Theatre cycle 3
 - Rencontre des grandes voix et travail sur l'oral.
- Actions financées par la ville :
 - Rucher pédagogique pour les classes de maternelle
 - Projet avec le lycée Forest pour la classe de mme Fargier. L'objectif est de créer un emblème de l'école qui sera réaliser sur tôle en acier par les élèves du lycée. Il y a des rencontres avec les lycéens.
 - Projets avec le Pôle Enfance Famille (sous réserve de validation par la circonscription)
 - Autour du cinéma avec la classe de mme Rolin
 - Autour des 100 ans de la cité Maréchal pour 2 ou 3 classes.
 - Autres actions dans l'école
 - Théâtre pour les classes de mmes Putod et Bouvier
 - Projet avec le conservatoire pour les classes de mmes Franzetti et Cerdeira
 - Cinema
 - Spectacles au TTA
 - Chorale en maternelle
 - Autres projets spécifiques à chaque classe

Il n'y a pas de classe de découverte cette année, en raison du coût très élevé des prestations.

4. Programme pHARe

Programme pour lutter contre le harcèlement scolaire. Journée du harcèlement scolaire ce 9 novembre. 2h de travail soit aujourd'hui, soit dans les semaines à venir. (entre autre questionnaire pour les CE2, CM1, CM2)

Equipe ressource de l'école qui se met en place :

Directeur : M. Durand

Enseignants : Mmes Cerdeira, Gautier, Hennequin, Rolin

Atsem : Mme Margerit

Aesh : Mme Bouhafs

Périscolaire : M. Avci

Rappels :

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Il est indispensable que les familles contactent l'école en cas de problème, qu'il soit isolé ou répété, afin de pouvoir être traité très rapidement. Dès lors que des familles nous font part d'une difficulté de leur enfant avec d'autres, nous le prenons au sérieux et faisons le nécessaire.

Un travail de prévention est fait dans les classes, pour que d'éventuels enfants victimes osent parler, mais aussi que des enfants témoins prennent conscience de l'importance de dire les choses.

Il est également important que les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, soient extrêmement vigilants, en particulier vis-à-vis des enfants qui ont des smartphones ou accès à des jeux vidéo en ligne.

Beaucoup de conflits résultent de problèmes qui se sont déclenchés hors de l'école, à travers des réseaux sociaux (interdits aux moins de 13 ans) ou de jeux en lignes, les jeux problématiques étant interdits aux moins de 12 ans voire plus.

Ces âges limites ont été instaurés pour protéger les enfants.

Le programme [pHARe](#) se décline cette année dans l'école. Ce programme est un plan de lutte contre le harcèlement scolaire. L'équipe ressource de l'école a eu une première formation le 18 octobre.

Cette cellule ressource peut être sollicitée par tout membre de l'équipe éducative ou par les parents. Les élèves concernés, mais également les témoins sont impliqués dans la démarche de résolution des conflits, guidés par des personnels formés à la méthode dite de « préoccupation partagée ». Les enfants proposent des solutions et les mettent en œuvre. Les personnes amenées à intervenir peuvent être de l'école ou de la circonscription de l'éducation nationale de Saint-Priest.

5. **Evénements de l'école**

- o Festival du livre : du 18 au 22 mars 2024 : expo vente de livres
- o Tombola de printemps : du 01 au 12/04/24
- o Carnaval (non lié au mardi gras) : vendredi 12/04/24
- o Kermesse : vendredi 28/06/24

Fin de la séance : 19h15

Pascal DURAND
Directeur
Groupe scolaire Hector Berlioz